

POLÉMIQUES + DÉTENTE + RÉGION

P.13 L'ENTRETIEN Michel Serres : « Nous vivons une bascule entre deux mondes... »



Faut-il interdire pétards à mèche et feux d'artifice ?

Si la vente aux particuliers de pièces d'artifice et de pétards à mèche est autorisée par la loi, les communes ont parfaitement le droit d'en interdire ou de limiter leur usage sur leur territoire. Dans une brochure, le SPF Economie distille une vingtaine de conseils « pour que la fête ne tourne pas au drame ». Car des accidents sont enregistrés chaque année, des brûlures surtout.



Jean-Pierre Arnould
Administrateur délégué de la Fondation belge des brûlures

« Bien informer et sensibiliser est sans doute plus efficace »

Ne vaudrait-il pas mieux interdire les feux d'artifice que mettre les gens en garde contre les dangers ?
Interdire quelque chose à notre époque est souvent très compliqué... Je suis plutôt un ardent défenseur de la prévention et donc d'une bonne information des gens et de leur responsabilisation. La nuit du Réveillon, je vois mal qui pourrait arpenter les rues et contrôler tout ceux qui vont faire sauter des fusées ? Dans un monde idéal, ce serait peut-être plus simple d'interdire, mais il faudrait aussi que l'interdiction réussisse. Justement, interdire c'est aussi la porte ouverte aux ventes illégales...
Tout à fait et c'est pour cette raison que je préfère la prévention à un marché noir qui se développe. Les vrais dangers proviennent de produits illicites qui ne sont pas du tout stables et vont augmenter les risques d'accidents.
C'est que vous constatez avec les brûlures ?
C'est difficile à établir... Ce qu'on peut dire, c'est qu'une quantité phénoménale de produits illicites arrivent par conteneurs entiers de pays d'Asie et sont saisis. Ces produits sont très peu stables et peuvent exploser dans les mains.
La moitié des accidents provoquent des brûlures ?
Environ oui. Les brûlures sont fréquentes puisqu'il y a du feu et de l'explosion. Souvent, ce sont des pathologies associées avec des plaies, des pertes de doigts et parfois même de main.
Un feu d'artifice sûr, ça n'existe pas ?
Sûr à 100 %, non ! Par contre, moyennant un certain nombre de précautions, on peut augmenter fortement le niveau de sécurité. Le tout, c'est de ne pas baisser la garde depuis l'achat du produit

jusqu'à la fin du tir.
Quelques conseils ?
Tout d'abord, de n'acheter que des produits labellisés. Ensuite, ce celui qui s'occupe du feu d'artifice soit le Bob de la soirée. Le tir doit se passer à bonne distance de ce qui pourrait s'enflammer. Les spectateurs - surtout les enfants - doivent être tenus à bonne distance. L'artificier doit veiller à mettre les fusées dans un support stable, l'idéal étant un tuyau en PVC planté solidement dans le sol. Surtout, ne jamais mettre les fusées dans une bouteille ; car si elle explose, vous aurez en plus des éclats de verre.
Pour allumer les fusées, n'utilisez pas un briquet mais une mèche spéciale en se tenant à bonne distance, les bras tendus. Si quelque chose se produit, vous risquez moins d'être blessé ou brûlé. N'essayez pas d'allumer plusieurs fusées en même temps avec des bricolages.
L'accident le plus fréquent ?
C'est celui qui se produit quand une fusée ne fonctionne pas et qu'on essaye de rallumer. Ne faites jamais ça, c'est le danger majeur. Jetez de l'eau dessus et mettez-la de côté dans un seau pendant quelques heures. La matière peut se consumer lentement et tout à coup exploser. Les pétards ne sont pas des jouets pour des enfants. Ne les utilisez jamais à l'intérieur.
Lors de la fête du 14 Juillet à Paris, on a recensé une trentaine de blessés graves avec des amputations de doigt(s) et de main(s) à la clé. Ce n'est pas anodin.
Et en cas d'accident ?
Arrosez avec de l'eau pendant au moins un quart d'heure. Et si la blessure paraît grave, n'hésitez pas à vous rendre aux urgences. ■

Propos recueillis par PHILIPPE DE BOECK



Chantal De Pauw
Porte-parole du SPF Economie

« Le danger, c'est ce qui provient des pays voisins »

Quels sont les principaux conseils que vous donnez dans vos brochures ?
L'une s'adresse aux magasins reconnus qui peuvent vendre des feux d'artifice et contient des conseils sur le stockage. L'autre brochure s'adresse aux particuliers et contient dix-neuf conseils. On peut en fait les regrouper en quatre catégories : n'achetez pas n'importe où ni n'importe qui ; tenez compte de l'environnement et des conditions climatiques ; respectez certaines règles ; ne donnez pas de feux d'artifice à des enfants.
La première règle, c'est qu'il ne faut pas acheter n'importe où ni n'importe qui mais dans des magasins reconnus. On n'y vend en principe que des produits avec autorisations de sécurité délivrées par le SPF Economie.
Comment les reconnaître ?
Ils portent l'appellation « artifices de joie » et le label BE suivi de trois lettres, de quatre chiffres et se terminent par un D. Exemple : BE/OTU XXXX/D. Ils ne peuvent être vendus aux moins de 16 ans. Il y a aussi les artifices CE de catégorie 1 ou 2. Pour une fusée, la quantité de matière active ne peut dépasser 40 g. Les plus petits artifices, qui en raison de leur petite taille ne peuvent recevoir le marquage, doivent être vendus dans un emballage commun portant un marquage adéquat. La langue utilisée sur l'emballage doit être une des langues nationales. Si ce n'est qu'en chinois, méfiez-vous. Et tenez compte du fait que la quantité maximale est limitée.
Des conseils pour le stockage ?
Dans un endroit sec et sécurisé à la maison. Ne les laissez pas traîner dans votre garage où, jouent vos enfants.
On peut les utiliser partout ?
Non. Avant de les utiliser, vérifiez bien

que c'est autorisé dans la commune où vous habitez ; et tenez compte de l'environnement. En ville, où il y a évidemment beaucoup de maisons les unes à côté des autres, il faut quand même un peu d'espace pour pouvoir tirer un feu d'artifice dans de bonnes conditions. A la campagne, il faut surtout faire attention aux chiens et aux chevaux parce qu'ils sont très sensibles aux bruits et peuvent paniquer. Il faut également tenir compte des conditions climatiques. Le vent et la pluie ne sont pas des conditions idéales pour tirer un feu d'artifice.
Quelles règles faut-il respecter pour tirer un feu d'artifice ?
Avec des fusées, il faut avoir un tube fixe bien enfoncé dans le sol. Avec des batteries, il faut les installer sur un emplacement stabilisé. N'allumez jamais un feu d'artifice avec une allumette ou un briquet mais avec une allonge spéciale pour feux qu'on trouve facilement dans les magasins spécialisés. Si le feu d'artifice ne s'allume pas, ne réessayez pas et attendez une trentaine de minutes car cela peut se consumer sans être visible. Après avoir tiré votre feu, faites attention aux morceaux fumants qui sont retombés.
La loi a-t-elle changé récemment ?
Non, mais nous menons campagne tous les ans parce qu'il y a chaque année des accidents et des brûlures. Heureusement ce n'est pas comme aux Pays-Bas où plusieurs morts tombent chaque année. Cette année, ce sont les Cobra 6 qui y font des ravages. Ils sont strictement interdits en Belgique et peuvent arracher une main. Faites aussi attention aux lampions chinois. Ils sont très jolis mais peuvent faire très mal parce qu'il y a du métal à l'intérieur. ■

Propos recueillis par Ph. Db.

l'humour

FABRICE VOOGT

LE RÉVEILLON ENTRE ASPERGE ET PARACÉTAMOL



© DOMINIQUE ROENBACH

Le réveillon, on croit que c'est facile : on met son beau pantalon, sa belle jupe - pas les deux, c'est en fonction du sexe, ce qui n'empêche pas de l'un de mettre une jupe et l'une le pantalon, on ne voudrait pas avoir d'ennuis avec Monsieur Delruelle de l'Egalité des chances -, on se rase de près - là aussi, hein, on voudrait pas avoir d'ennuis ! - et on est parti. En fait non. C'est beaucoup plus compliqué que ça. Surtout qu'on est au second réveillon ! Presque comme le foot en Angleterre ou le cyclo-cross en Belgique (en Flandre, pour être exact). La comparaison paraît boiteuse, mais, en réalité, réveillonner, c'est faire du sport de haut niveau. Il suffit de faire un petit tour sur la Toile pour s'en convaincre. Avec un minimum de recherche, on y trouve toute une série de conseils très proches du plan d'entraînement. Comme tout le monde n'a pas internet - il existe, dit-on, dans certaines contrées reculées de Belgique des sauropeodes toujours pas connectés - nous nous proposons de livrer, ici, quelques-uns de ces secrets. Beaucoup, on s'en doute, ont trait à la manière d'éviter les lendemains difficiles.
Un principe : le meilleur ami de l'alcool, c'est l'eau. « Il faut boire beaucoup d'eau », lit-on ainsi. Idéalement, ce sera un verre d'alcool, un verre d'eau ; le « vrai » idéal étant, on s'en doute, un verre d'eau, un verre d'eau. Et puis, faites des pauses ! Au risque de passer pour un misanthrope, aérez-vous 10 minutes régulièrement. Enfin, mangez « petit ». Petites gorgées, petits verres et petites assiettes. N'hésitez pas à faire la demande expresse à votre hôte. Il existe aussi un remède quasi miraculeux : l'asperge. Une étude coréenne de 2009, exhumée fort à propos, montre que l'asperge est la protection idéale contre les agressions toxiques des cellules du foie... Et si, malgré toutes ces précautions, les 12 coups de minuit devaient encore résonner au réveil, les mêmes experts suggèrent de garder à portée de main une boîte de paracétamol. Du sport de haut niveau, on vous l'avait dit.

le buzz du monde

Le rival d'Angela Merkel accumule les faux pas

Le principal rival d'Angela Merkel aux législatives allemandes de 2013, le social-démocrate Peer Steinbrück, a suscité une vive polémique en Allemagne après avoir déclaré que la chancelière bénéficierait d'un avantage dû au fait qu'elle est une femme et que « le job » de chancelier - environ 17.000 euros par mois - ne serait « pas assez payé, étant donné ce que l'on attend de lui et comparé à

d'autres jobs avec moins de responsabilités et beaucoup mieux payés ». « Angela Merkel est populaire parce qu'elle bénéficie d'un avantage de popularité de la part des femmes », explique Steinbrück dans une interview publiée dimanche par la Frankfurter Allgemeine Sonntagszeitung ; « une grande partie de l'électorat féminin apprécie la façon dont elle s'est affirmée au sein de son parti et en Europe. Ce

n'est pas un inconvénient pour moi, mais un avantage pour elle. » Selon l'hebdomadaire Der Spiegel, le rival de Merkel « fait un faux pas après l'autre. Peut-être qu'il ne voulait pas le dire de cette façon, mais les mots du candidat SPD à propos de son adversaire ont été très mal choisis. » « Peer Steinbrück veut mettre la justice sociale et l'égalité au cœur de sa campagne. Mais il continue de faire parler

sur ses revenus et sa fortune », renchérit le quotidien populaire Bild. M. Steinbrück, dont la campagne a démarré sur le mauvais pied, aurait reçu environ 1,25 million d'euros d'honoraires pour des conférences rémunérées. A moins de 9 mois des élections du 22 septembre, les sondages montrent que les conservateurs d'Angela Merkel gardent une avance significative sur l'opposition socialiste. (afp) ■



Peer Steinbrück à la tribune du Bundestag : une attaque maladroite contre Angela Merkel. © AFP